



1^{re} COP

URGENCES CLIMATIQUE ET SOCIALE 

CENTRE-VAL DE LOIRE
de l'ambition à l'action

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



BANQUE des
TERRITOIRES



* Pourquoi une COP Régionale?

Faire face aux urgences climatique et sociale.

Obtenir un accord centré sur l'action
et rendre les scénarios opérationnels

Atteindre des objectifs partagés et
Corriger les trajectoires

consommation énergétique
finale : - 50 % en 2050

23 % d'énergie renouvelable
Consommée en 2020 et 32 %
en 2030

division par quatre des
émissions de GES entre 1990
et 2050.

LTECV

100 % de la consommation
régionale d'énergie
en EnR en 2050

-15 % de déchets ménagers
en 2025

- 80 % de gaspillage
alimentaire en 2031

SRADDET

Améliorer la mobilisation
transversale des acteurs

Articuler les 3 piliers de la
transition

Assurer le suivi du volet
Climat-Air-Energie du
SRADDET

ACTE

Obtenir un accord centré sur
l'action

Atteindre des objectifs partagés

Corriger les trajectoires

COP

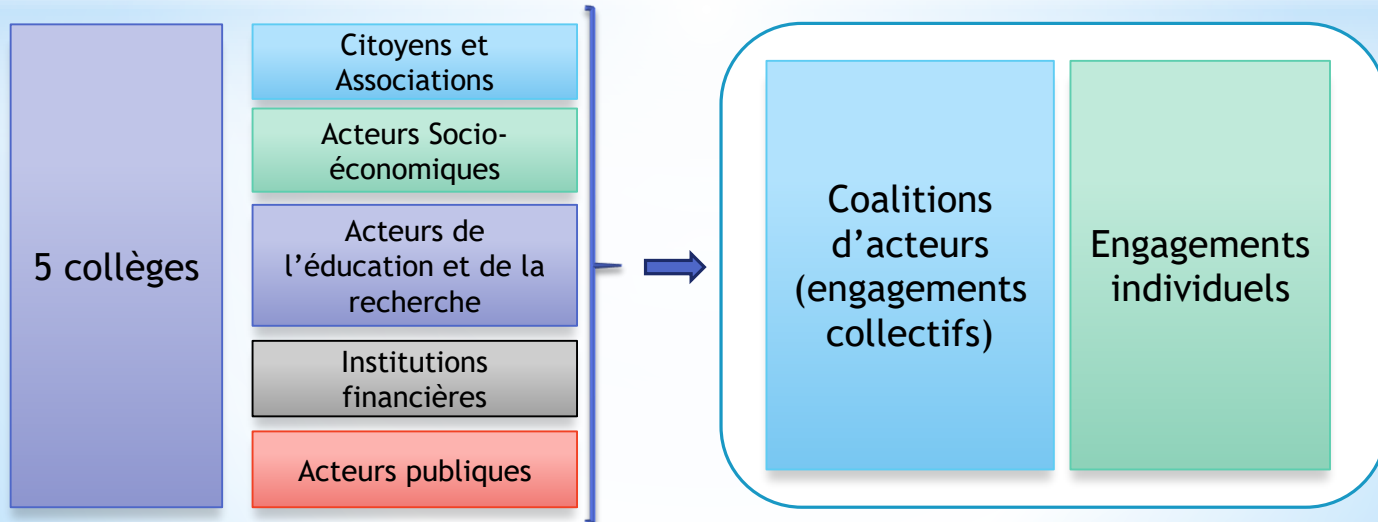
* Pourquoi une COP Régionale?

Faire face aux urgences climatique et sociale.

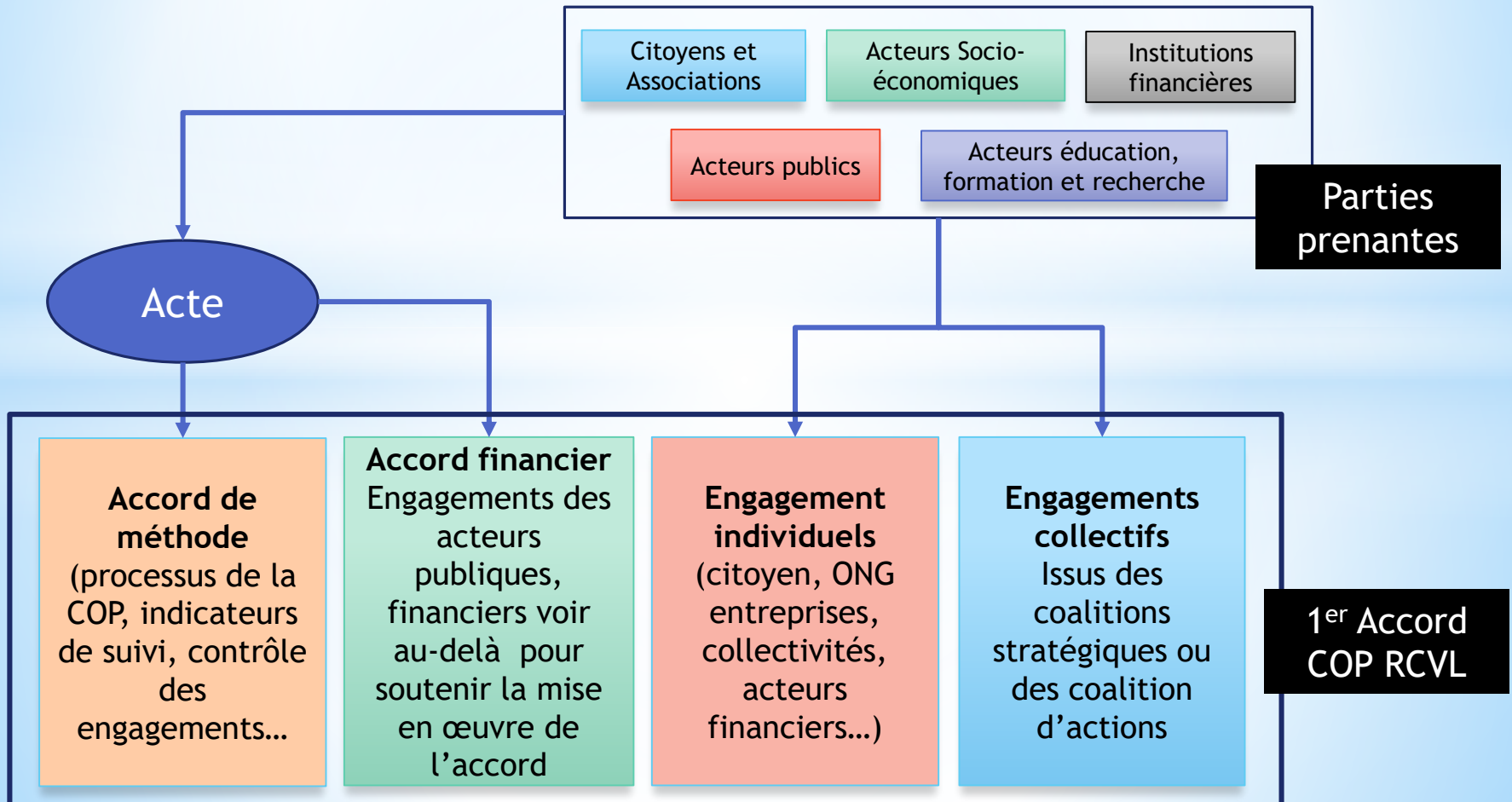
Obtenir un accord centré sur l'action
et rendre les scénarios opérationnels

Atteindre des objectifs partagés et
Corriger les trajectoires

Mobilisation et Co-responsabilisation

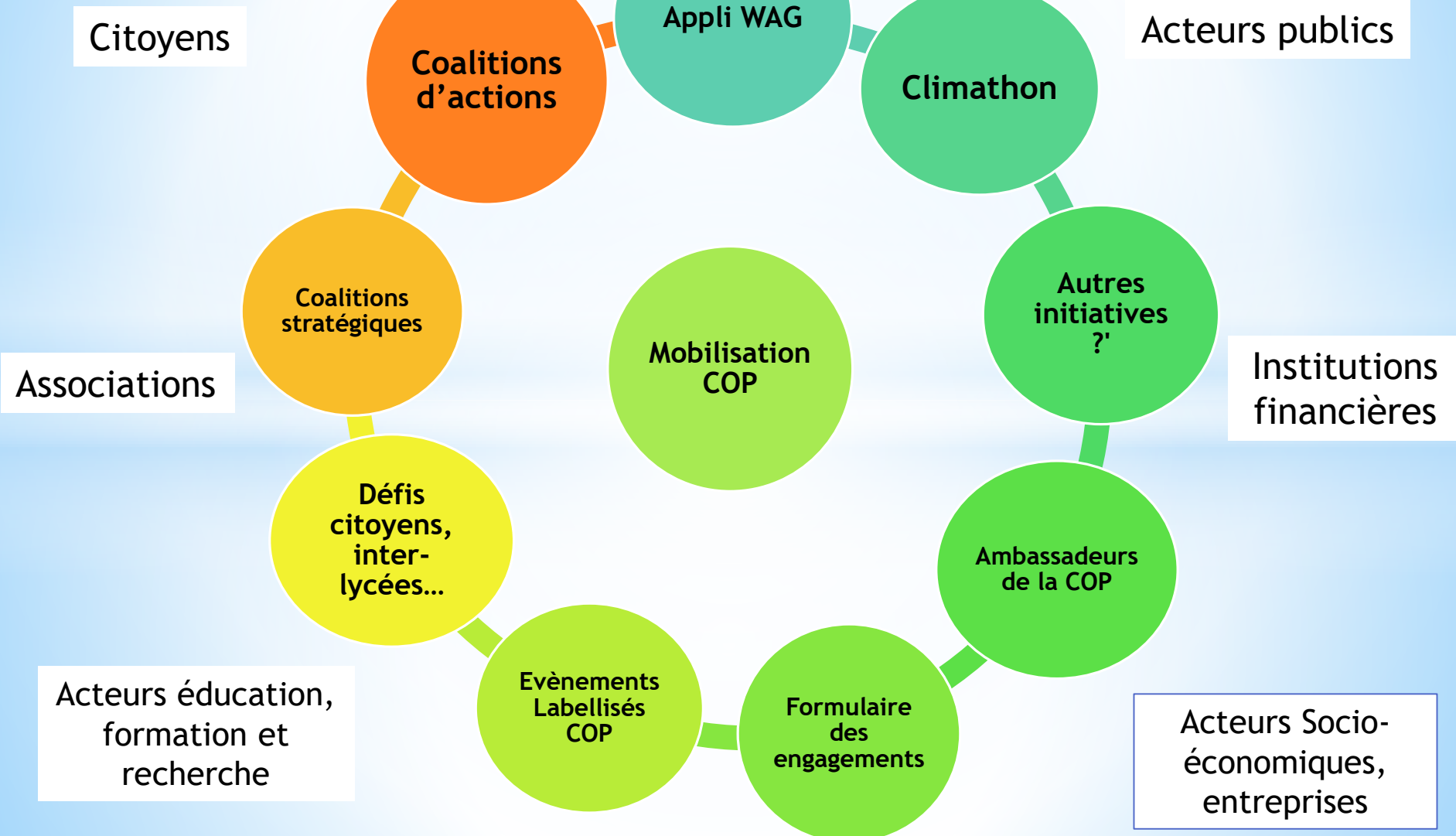


* Quel contenu pour le 1^{er} accord ?





* Par qui, et comment ?





Par qui, et comment ?

Je suis une association

- Je propose un évènement de mobilisation
- Je prends un engagement au-delà de ce que je fais aujourd'hui
- Je participe à une coalition d'acteurs sur un sujet sur lequel j'ai une expertise
- Je contribue à la recherche de solutions...

Je suis citoyen

- je deviens ambassadeur de la COP
- je participe à différents évènements de la COP
- je me lance un défi sur WAG ou à travers les défis de la transition que propose la Région
- mes contributions seront comptabilisées dans les engagements individuels de la COP...

Je suis une collectivité

- je prends un engagement concret qui contribue à l'atteinte des objectifs de transition
- ma collectivité sera inscrite dans l'accord
- je participe à des coalitions et j'apporte une contribution
- j'organise un évènement labellisé COP...



Par qui, et comment ?

Je suis une
entreprise

- Je prends un engagement concret qui contribue à l'atteinte des objectifs de transition
- mon entreprise sera identifiée dans l'accord
- je participe à une coalition d'acteurs sur un sujet sur lequel j'ai une expertise
- je contribue à la recherche de solution...

Je suis une
banque

- Je prends un engagement concret qui contribue à l'atteinte des objectifs de transition
- Je participe à des coalitions d'actions
- Je participe à des dispositifs de financement des actions qui découlent de la COP...

Je suis un
acteur culturel

- Je deviens ambassadeur, je facilite la mobilisation pour la COP.
- Je participe à une coalition d'acteurs
- J'organise un événement labellisé...

* Par qui, et comment ?

Je suis un
laboratoire de
recherche

- Je prends un engagement concret qui contribue à l'atteinte des objectifs de transition
- je participe à des coalitions d'acteurs pour faire avancer un sujet,
- j'organise un événement labellisé
- je contribue aux travaux du Conseil scientifique...

Je suis un
organisme de
formation

- Je prends un engagement concret, il sera comptabilisé dans les engagements individuels.
- Je peux participer à une coalition d'actions...

Je suis un
lycée

- J'organise un événement labellisé
- Je prends des engagements qui seront comptabilisés dans les engagements individuels de la COP
- Je participe à une défi inter-lycées sur le climat...



Les étapes de la 1^{ère} COP RCVL

1er avril : lancement appel à manifestations - labellisation d'évènements

29 avril : lancement appel à contribution régional

- mise en ligne de la plateforme démocratie permanente

29 avril au 16 mai : six réunions publiques dans les départements pour activer la mobilisation

Juin : mise en ligne du site internet-plateforme pour recueillir les contributions et assurer le suivi des avancées

Octobre : rédaction d'une V0 de l'accord

Novembre : diffusion V1 de l'accord

7 au 14 Décembre : Événement COP 2019 !

Janvier 2020 : Lancement appel à projets COP RCVL

Tout au long de l'année 2020 : suivi des actions de l'accord

* La prochaine étape!

**6 réunions de mobilisation dans les territoires
RV à 18h30**

LUNDI 29 AVRIL : ORLEANS - Conseil Régional - Lancement officiel

MARDI 30 AVRIL : BLOIS - salle Malfray, Hôtel de Ville

JEUDI 9 MAI : CHARTRES -salle des fêtes

MARDI 14 MAI : CHATEAUROUX - salle Edith Piaf

MERCREDI 15 MAI : BOURGES - gymnase du PRADO

JEUDI 16 MAI : TOURS - Université de Tours